



## J occupe a appartement ou mon nom ne figure pas

Par **katou\_old**, le **08/10/2007** à **00:55**

mon concubin est parti depuis plusieurs années et ma laisser jouir de l appartement qu il avait eu par le 1%patronnale les quittances de loyers sont à son nom mais je les règle par tip sur mon compte il avait déjà demandé au bailleur de mettre mon nom mais celui ci a refusé. Si un locataire malveillant me dénonçait au bailleur alors que je paie les loyers depuis plusieurs années a mon nom est ce que le bailleur peut me demander de quitter les lieux merci de me répondre rapidement je vis depuis quelque temps dans l angoisse d etre mise dehors merci d avance de votre aide

Par **Jurigaby**, le **08/10/2007** à **02:20**

effectivement, sauf si le bailleur ne s'est pas opposé à la sous location, vous n'avez pas le droit de rester dans le logement..